

CHAPITRE XIX

LA PUBLICATION DU COURS DE LAUSANNE PAR JEAN POMMIER & SES SUITES

Jean DUBU

Il y aura donc cent-cinquante-cinq ans le 6 novembre que Sainte-Beuve a prononcé, dans la salle de la Bibliothèque cantonale, le Discours d'ouverture qu'il avait accepté de faire à Lausanne.

Ce disant, Mesdames et Messieurs, je ne fais que reprendre, *mutatis mutandis* les propres paroles dites ici en 1937 par Jean Pommier, qui poursuivait :

Les Fêtes d'aujourd'hui constituent en faveur de sa mémoire l'un de ces « rappels à l'attention du monde » dont Renan disait que « les pauvres morts ont besoin dans la concurrence inégale que leur font à cet égard les vivants ». A la vérité, si le souvenir des grands hommes est comme une braise qui couve sous la cendre des années, les commémorations du genre de celle-ci sont bien faites pour en raviver la secrète ardeur jusqu'à l'incandescence.¹

J'arrête ici la citation : après onze lustres écoulés, ces paroles demeurent si justes que l'actualité nous en frappe encore : ce n'était pas de ces « apparences toutes gracieuses » selon le mot de Paul Valéry, dictées par les circonstances. Je n'en veux pour preuve que le choix délibéré que fit Jean Pommier trente ans plus tard de les inclure dans ses *Dialogues avec le passé*, alors que, de la Sorbonne au Collège de France, de Chantilly au Quai Conti, il avait atteint le faîte de la carrière que vous savez.

La simplicité du titre retenu : « Le Cours de Sainte-Beuve à Lausanne sur Port-Royal » n'est pas dépourvue de panache, alors qu'il arrivait ici avec, dans ses bagages, un volume à l'encre à peine

¹ Jean POMMIER, *Dialogues avec le Passé*, Paris 1967, p. 131.

sèche, un grand in-8° de 649 pages précédées de xxiv pages d'introduction :

Sainte-Beuve, *PORT-ROYAL, Le Cours de Lausanne* (1837-1838), Publié sur le manuscrit de Chantilly par Jean POMMIER, Professeur à la Sorbonne. Première Partie. Le Texte. Paris, Librairie E. DROZ 25 rue de Tournon, 1937

Ce livre substantiel, enrichi d'un fac-similé, d'une exceptionnelle richesse d'informations, somme érudite, constitue un modèle de clarté, de précision minutieuse, dans le souci de rendre accessible, transmissible, la totalité d'un témoignage écrit.

Jean Pommier, on l'imagine, n'était pas le premier à se pencher sur ce manuscrit. Dès avril 1900, sous le titre lumineux : « De *Port-Royal* Cours à *Port-Royal* Livre, » Gustave Michaut s'était quelque peu constitué l'inventeur de ce « manuscrit de Chantilly » (nous reviendrons sur cette appellation). Le document et son importance étaient donc connus ; d'autre part, dès 1923, à propos de Renan, Jean Pommier avait rencontré Sainte-Beuve², et depuis 1934, il avait montré l'intérêt qu'il portait à l'oeuvre dont le *Cours de Lausanne* constitue les prolégomènes ; en premier lieu dans une étude intitulée « Port-Royal de Sainte-Beuve, I. La Préparation » parue dans la *Revue d'histoire et de philosophie religieuses*³, puis dans « Autour du chef-d'oeuvre de Sainte-Beuve »⁴ paru en deux livraisons de la *Revue des Cours et Conférences* en 1934-1935. De l'une à l'autre de ces études, vous aurez noté l'émergence de la notion de « chef-d'oeuvre ».

Au même moment le *Bulletin de la Faculté des Lettres* de Strasbourg publiait, toujours sous la signature de Jean Pommier, un compte rendu de la *Correspondance générale* de Sainte-Beuve (t.I), éditée par Jean Bonnerot⁵. Si vous joignez à ces travaux d'approche une importante correspondance avec le Professeur René Bray (n'est-ce-pas le lieu et le moment de poser la question de savoir ce qu'il

² Jean POMMIER, *Renan et Strasbourg*, Paris 1926, p. 168 : une lettre inédite de Renan à Sainte-Beuve.

³ Jean POMMIER, *Dialogues avec le Passé*, p. vi, n° 100.

⁴ *Ibid.*, eod. loco., n° 103 et n° 104.

⁵ *Ibid.* eod. loco., n° 108. A ce sujet on notera qu'en 1966, le t. XV de la *Correspondance générale* de Sainte-Beuve, publié par Jean et Alain Bonnerot était précédé d'un « Avertissement » dû à Jean Pommier (p.9-11), v. *Dialogues avec le Passé*, p. xix.

est advenu de cette correspondance ?⁶), René Bray qui lui a communiqué avant publication le manuscrit de sa *Chronique du Cours sur Port-Royal*⁷, il apparaît que l'éditeur du « manuscrit de Chantilly » ne s'était pas embarqué sans biscuit, comme on dit, dans cette édition.

Le moment est venu sans doute de nous interroger sur cette appellation caduque de « manuscrit de Chantilly ». Celui-ci fait partie de l'importante collection amassée à prix d'or, puis léguée à l'Institut de France par le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul, sujet du royaume de Belgique. Ouvrons ici une parenthèse : Madame Dumas, Conservateur en chef de la Bibliothèque de l'Institut, a bien voulu me signaler qu'assez récemment un descendant du Vicomte de Spoelberch a précisé que c'est le collectionneur lui-même qui a *proprio motu* joint à son patronyme, Spoelberch, le nom du lieu où il habitait, Lovenjoul, sur un domaine qui, selon certaines personnes, ne lui appartenait pas. Je ne sais si Jean Pommier était au courant de ce fait en 1937. Il qualifie le vicomte de « grand bibliophile », ce que lui-même n'était pas. Je m'explique : il suffit d'avoir eu entre les mains des volumes qui lui ont appartenu personnellement pour être convaincu qu'à ses yeux les livres sont au premier chef des instruments de travail, éventuellement annotés, jusque sur la couverture, non pour signaler à quelque lecteur ultérieur ses admirations ou ses critiques défavorables – réactions toutes subjectives -, mais notes destinées à jalonner sa propre recherche, dont elles reflètent les orientations ou les soucis. Pour lui le livre, et c'est ce qui, à mes yeux, le distingue du bibliophile, n'est pas un objet en soi, contemplé, satisfaction sensorielle, sinon sensuelle, mais un instrument de pro-

⁶ A la suite de notre appel, M. le Professeur Bernard Bray, fils du Professeur René Bray, a retrouvé une lettre adressée par Jean Pommier à Madame René Bray le 24 janvier 1961, soit près de vingt-quatre ans après les publications dont nous parlons. Madame René Bray ayant assisté le 14 janvier 1961 au Collège de France à la remise de l'épée académique de J. Pommier, celui-ci lui écrivait : « Je n'écrirai certes pas à toutes les personnes qui ont eu la grande gentillesse de venir l'autre soir. Mais je veux vous dire la singulière émotion que j'ai éprouvée. René Bray n'avait jamais été mon Collègue direct. Mais il a tenu pourtant dans ma vie une place exceptionnelle. Je cherchais confusément sans y arriver (dans ma réponse) à dégager une catégorie de souvenirs où j'eusse pu faire entrer cette figure inoubliée et quelques autres. Je veux au moins qu'on sache que votre mari a été parmi ces invisibles présents ».

Qu'il nous soit permis de remercier M. le Professeur Bernard Bray de la peine qu'il a bien voulu prendre pour retrouver ce texte, lequel permet d'attester la fidélité du souvenir autour des publications beuviennes de 1937.

⁷ Dans une lettre dont il sera question *infra* n. 16, la maison Droz nous signale que quelques exemplaires de ce dernier volume sont encore disponibles au prix de 12 Fr.S.

grès de l'esprit humain, une pierre apportée à la communication des idées, à l'édification du savoir, et surtout de la pensée. Je ne sache pas que Jean Pommier se soit jamais préoccupé qu'une dimension esthétique soit ajoutée à sa prose par la typographie, le grain d'un papier, encore moins celui d'un maroquin, ou les délicatesses épidermiques d'un vélin : la lisibilité lui suffisait ; les seules ressources typographiques qui l'intéressaient, étaient celles qui pouvaient rendre la pensée plus directement intelligible, ou faciliter l'accès à un document complexe, comme, par exemple, celui de Sainte-Beuve qui retient notre attention.

Toutes ces raisons m'incitent à penser que, s'il ne l'a pas trouvée lui-même, l'expression « manuscrit de Chantilly » avait pour lui l'immense mérite de rattacher ce *Cours de Lausanne* plutôt aux lieux illustrés et embellis par le protecteur de Racine, celui qui a pu solliciter de Bossuet son Oraison funèbre, peut-être aussi au paysage au sein duquel lui-même en avait eu la révélation.

L'ironie du destin, *habent sua fata rerum* !... veut qu'après avoir été de janvier 1953 à janvier 1969 le conservateur scrupuleux et attentif de cette Collection, en site propre, dans l'ancien couvent de la rue du Connetable, celle-ci a, pour d'évidentes raisons pratiques, rejoint le Quai Conti en janvier-février 1987, juste un demi-siècle après la publication dont nous parlons, rendant caduque la référence à Chantilly ; il s'agit désormais du manuscrit Lovenjoul D 576⁸.

En fait, vous ne l'ignorez pas, ce manuscrit contient, non pas l'ensemble du cours professé dans vos murs, mais un peu plus du tiers de celui-ci. L'édition procurée en 1937 reproduit « le texte de ces leçons ou fragments de leçons »⁹, mais l'éditeur n'a pas négligé de mettre à profit, pour compléter ou améliorer le texte du manuscrit, d'une part les cinq volumes de notes manuscrites répertoriés Lovenjoul D 577 à D 581, de l'autre la collection Sainte-Beuve acquise et conservée par la Société de l'Histoire du Protestantisme, dans les locaux du 54 de la rue des Saints-Pères. Jean Pommier rend hommage à MM. Coquerel et Scherer, à M. le Pasteur Jacques Pannier, d'avoir

⁸ J'exprime ici ma gratitude à Madame Dumas, Conservateur en chef de la Bibliothèque de l'Institut, qui a bien voulu me préciser ces détails ; à Madame Benoît, conservateur qui m'a facilité la consultation des six volumes manuscrits dont il est question dans le présent exposé, ainsi qu'à notre ami M. Pierre Gasnault, Conservateur en chef de la Bibliothèque Mazarine qui a pris la peine de ménager mon passage d'une bibliothèque à l'autre.

⁹ Jean POMMIER, Introduction de *Sainte-Beuve, Le Cours de Lausanne*, ci-après désigné CL, p. vi.

ainsi « sauvé de la dispersion la Bibliothèque janséniste de l'auteur de *Port-Royal* »¹⁰, et, lorsqu'il est appelé à faire référence à cet ensemble, c'est sous le sigle B.J. (Bibliothèque janséniste) typiquement oppositionnel, plutôt que de les désigner par le lieu et l'institution dépositaires, émanations d'autorités religieuses constituées et reconnues ; c'est vouloir préserver au sein d'une orthodoxie, si libérale soit-elle, un sanctuaire de résistance. Ce trait ne le rapproche-t-il pas d'Augustin Gazier ?

Lorsque, ainsi armé, équipé, cuirassé, Jean Pommier entre, si j'ose dire, dans le vif du sujet, je ne crois pouvoir mieux faire que de lui laisser la parole pour évoquer le texte, support du Cours, dont il s'agit d'introduire l'édition :

Rien ne laisse supposer que les feuilles du volume D 576 ne soient pas celles-là mêmes que le professeur étalait devant lui à la bibliothèque de l'Académie où avait lieu son cours. Singulier texte pourtant ! De cette écriture serrée et menue, de ces lignes trop rapprochées, de ces pages sans air, comment la myopie de Sainte-Beuve a-t-elle pu s'arranger ? Sans doute possédait-il bien la suite de ses idées. Le papier devait être là pour secourir son esprit en cas de défaillance, pour lui offrir un point de repère, ou l'annonce d'un développement (à quoi n'étaient pas inutiles les traits et fléchettes qui marquent sur le manuscrit le début des alinéas), enfin pour qu'il sût à quelle page chercher tel passage à lire, dans un de ces livres qu'il apportait à sa Leçon [...] Ainsi le manuscrit de Chantilly ne représente pas tout le cours tel qu'il a été prononcé [...] Ce qu'on retrouve de ces citations dans *Port-Royal* "livre" est assez important, mais ne saurait pourtant donner une idée de ce que les auditeurs de Lausanne entendirent. A ceux-ci, Sainte-Beuve a fait des lectures beaucoup plus étendues qu'on ne le supposerait d'après l'ouvrage imprimé, où une grande partie de ces emprunts à toutes sortes de prosateurs, et même de poètes, a été supprimée ou remplacée par des analyses¹¹.

Tirant alors son information de l'ouvrage encore inédit de René Bray déjà mentionné, l'éditeur nous précise, d'après les témoignages dûs à des assistants que l'orateur ne s'est asservi ni à la tyrannie de l'horloge, ni à la lettre de son manuscrit, dépassant parfois « jusqu'à la fin du cinquième quart d'heure »¹². Malgré quoi, il lui arrivait de renvoyer la suite à la prochaine leçon, soit de passer d'un chapitre à l'autre au milieu d'une séance ; il avait alors la politesse vis-à-vis de son auditoire, de débiter chacun de ses exposés par une brève

¹⁰ Jean POMMIER, CL, p. vii.

¹¹ Jean POMMIER, CL, p. xiv. En 1953, Maxime Leroy a repris le même passage de cette introduction dans sa Bibliographie de *Port-Royal* (Ed. de la Bibliothèque de la Pléiade, t.1, p.76), estimant, comme je le fais, ne pouvoir mieux dire.

¹² Jean POMMIER, CL, p. xvi, n. 1.

introduction, qui suppléait à cette entrée *in medias res*. Ces brefs retours en arrière dûment rédigés, ont subsisté, et permettent de restituer assez fidèlement les divisions naturelles des exposés.

Il convient de rappeler que Sainte-Beuve, dont le *Port-Royal* mit dix-neuf ans à paraître en cinq volumes, ne s'est pas contenté de raccourcir ou de supprimer développements ou citations ; le Cours et le texte définitif comparés montrent qu'il a fait bénéficier celui-ci des éditions les plus récentes des textes cités : bel exemple de probité intellectuelle, qui ne pouvait qu'enthousiasmer son éditeur à un siècle de distance !

Comment mieux illustrer ici la qualité et l'importance de certaines des pages demeurées plus d'un siècle en cartons révélées par Jean Pommier, qu'en rappelant le texte que voici, relatif à M. Hamon poète ? Je cite Sainte-Beuve :

Parmi ses épitaphes, il fit la sienne propre ; la voici dans sa sévérité tressée d'élégance :

*Hic jacet Joannes Peccator.
Nec damnate,
Quod vobis non esset utile,
Nec absolvite
Quod mihi noceret ;
Sed timete,
Quod vobis et mihi salutare est ;
Et miseremini mei saltem vos,
Quod saepe miseris et semper miserentibus prodest,
Orantes Deum ut ignoscat
Quia misericordiarum ejus non est numerus
Et bonitatis ejus infinitus est thesaurus.
Amen.
In veritate requiescat
Quae sola pax est fidelium.*

Cette seule épitaphe prouverait dans sa ciselure concise combien M. Hamon aime les entrelacements et les symétries de pensées. Nul écrivain n'incline plus que lui à parler par images, à faire cadrer son idée avec une similitude. Son procédé de pensées est l'allégorie moralisante. L'inconvénient pour nous aujourd'hui en le lisant, c'est que toutes ses pensées passent et concourent sous certaines figures de l'écriture qu'il a beau rajeunir et spiritualiser (en de nouveaux sens), il les subtilise et les épuisse.

En se rangeant à la seule Ecriture pour les sens vrais, tant médiats qu'immédiats, qu'on en peut tirer, il serait toujours bon d'en sortir quelquefois en ce qui n'est qu'images. Ce qui n'est pris à l'Écriture que comme image, se mêlant avec ce qui en est tiré comme vérité, fait d'ailleurs une sorte de confusion. Mais surtout, il y a bientôt fatigue et monotonie par suite de cette manière. C'est une faute de goût

ordinaire chez les écrivains d'édification en général, et M. Hamon ne l'a pas évitée. Quand Mlle de Scudéry ou Mme de La Suze dans leurs vers dispensent leurs très très habituelles finesses sous les images continuelles d'*aurore*, d'*iris* et d'*opales*, on est vite las, et les nuances se perdent dans l'insipidité. Littérairement parlant (si l'on peut faire en lui cette séparation), M. Hamon pêche de la sorte, et les mêmes images trop assidues auxquelles il s'assujettit et dont il tire double et triple quintessence (pour être d'origine sacrée) ne perdent pas moins bientôt leur distinction et leur saveur. Il n'évite pas non plus le mauvais goût du raffinement et du bel esprit ; souvent le pétrarquise :

« On nous ôte d'un seul coup, dit-il en un endroit, tout ce qui était capable de nourrir notre amour-propre : quand nous perdons tout ce que nous pouvions aimer, il n'y a plus rien qui nous divise d'avec nos frères. Le feu s'éteint quand il n'y a plus de bois qui l'entretienne ; et si l'ardeur qui nous reste dans les cendres nous doit toujours être suspecte, nous trouvons dans cette dispersion même qui est si amère des sources de larmes pour l'amortir et pour l'éteindre ».

Cela pour le goût ressemble au :

“ Bruslé de plus de feux que je n'en allumay ”

de son élève Racine. A un autre endroit il dira : « C'est alors [*dans la dispersion*] qu'il [*Dieu*] » s'intéresse à nous rendre nos frères encore plus « présents quand ils ne nous sont absents que parce » que nous lui sommes demeurés fidèles...Il ne les « transporte pas par leurs cheveux et par le ministère » d'un ange comme il fit autrefois au prophète afin de « nous les faire voir ou de nous faire entendre leur » voix à l'entrée de notre prison, mais il se sert de « nos cheveux mêmes, c'est-à-dire de nos pensées pour » les transporter par son esprit jusque dans notre « cœur... »

Cela est aussi subtil qu'une pointe d'Hafiz ou de Pétrarque, et Racine commençant est plus sobre lorsqu'il dit dans les stances à Parthénice.

Les noeuds de tes cheveux devinrent mes liens.

Mais c'est trop badiner de littérature autour de M. Hamon.¹³

On remarquera en passant que ni Sainte-Beuve, qui sait faire preuve d'une culture étendue, et la montrer (Hafiz, Pétrarque...) ni Jean Pommier, dans une de ces notes, riches, divinatoires, dont il avait le secret, n'ont songé à se demander, devant ces rapprochements qui enjambent les siècles et les civilisations, s'il ne se trouve pas là les éléments d'une catégorie esthétique, celle-là même que depuis ont explorée les Jean Rousset, les Odette de Mourgues, les Raymond Lebègue, au nom des concepts de préciosité et de...*baroque* ! J'ose à

¹³ SAINTE-BEUVE, CL, p. 216-217. La saveur particulière de ce passage a été signalée dans le compte rendu de CL qu'il a donné dans la Revue d'Histoire littéraire de la France (Année 1938, p. 108-111).

peine prononcer ce dernier mot que Jean Pommier souffrait si difficilement d'entendre, quelques nuances que notre génération ait apportées à le définir. Ne suffisait-il pas que Sainte-Beuve, vous l'avez entendu, en ait condamné les manifestations les plus anodines au nom du goût ? Et pourtant, par ailleurs, l'éditeur du Cours ne laisse pas de relever les étroitesse du goût de son auteur, voire sa « pudibonderie » !

Le titre de ce bref propos vous annonce quelques-unes des suites de cette édition. Dans les pages introductives, Jean Pommier précise que les dimensions du manuscrit l'ont forcé :

d'en séparer, pour en faire l'objet d'une *Deuxième Partie* (à paraître sous peu), les Notes, l'Appendice et l'Index. Il convient en effet de *tirer parti* de ces cinq volumes de notes où sont recueillies plus de deux mille cinq cents fiches ou pages relatives, à quelques exceptions près, à la préparation de *Port-Royal* ! En discernant celles qui furent écrites avant le séjour de Lausanne, en les classant, en identifiant les lectures qui y ont donné lieu, on parvient à connaître la genèse et les sources du Cours¹⁴.

J'ai vainement cherché dans le Catalogue des Imprimés de la Bibliothèque Nationale de Paris cette « Deuxième Partie » annoncée, qui ne figure pas davantage dans la propre « Bibliographie » des travaux de Jean Pommier¹⁵. En désespoir de cause, je me suis tourné vers la Maison Droz, qui m'a fort courtoisement répondu le 25 août dernier par retour de poste :

A notre connaissance cela a dû être un projet de feu M. Jean Pommier, qui n'a pas été réalisé. En tout cas, nous n'avons jamais vu cette Deuxième Partie¹⁶.

Ce travail, pour lequel on pourrait s'inspirer de la méthode esquissée par l'éditeur du Cours, que j'ai rappelée à dessein, encore qu'il ne m'échappe pas que certaines perspectives peuvent paraître dépassées, et qu'il faille tenir compte des progrès réalisés depuis 1937, ce travail reste donc à faire. La consultation des cinq volumes de notes catalogués Lovenjoul D 577 à D 581 permet d'en évaluer la richesse. Les trois premiers recueils contiennent, classées par ordre alphabétique, nombre de notes documentaires sur les personnages évoqués ou cités dans *Port-Royal*, allant, le premier recueil du chancelier d'Aguesseau à Huet, le second du jansénisme et des jansénistes à Pomponne, le troisième de Pontchâteau à Mlle de Vertus. Le recueil D 580 va des Ecoles de Port-Royal à Port-Royal aujourd'hui (Cet

¹⁴ Jean POMMIER, *CL*, p. vi-vii.

¹⁵ Jean POMMIER, *Dialogues avec le Passé*, p. I-XIX.

¹⁶ Correspondance manuscrite datée du 25 août 1992.

aujourd'hui étant celui de 1837 !) Il est même agrémenté de croquis, entre autres d'une vue cavalière de l'abbaye des Champs et des Granges, avec l'indication du colombier, du pressoir, des logis de M. de Pontchâteau, de Mme de Longueville, de Mlle de Vertus, entre autres, reconstitution qui permettait à l'auteur de fixer les aîtres de chaque bâtiment, de la Chapelle aux étangs, avec une annotation de l'auteur dans l'angle inférieur droit :

Lorsqu'on voit ces lieux, on les trouve étroits comme tous les lieux dont les bâtiments ont disparu : on a de la peine à concevoir que tout y ait pu tenir ; c'est la même impression que le voyageur qui visite Olympie¹⁷.

Maintenant que l'ensemble de ces six volumes se trouve à Paris, aisément accessible, et que, d'autre part, une Collection Port-Royal est lancée par la maison d'édition Klincksieck, ne serait-ce pas le moment de *tirer parti* (je reprends intentionnellement le terme utilisé par Jean Pommier) de ce Recueil ?

Cette question, je la pose d'autant plus volontiers, d'autant plus sérieusement qu'une autre « suite » vient démontrer le bien-fondé de certaines attitudes de recherche énoncées dans la publication de 1937 : un détail qui peut paraître oiseux prend soudain un importance décisive, encore a-t-il fallu qu'il soit noté et publié.

A la page vi de son introduction (n.5), l'éditeur consigne :

Un libraire de Paris, M. Arthur Rau, 130 boulevard Haussmann, a vendu en 1936 à un amateur dont je n'ai pu savoir le nom un manuscrit de *Port-Royal* provenant de la vente Georges-Emmanuel Lang (1925) qu'il a décrit sous le n° 230 de son Catalogue I (1932). C'est le manuscrit autographe (sauf un certain nombre de pages renfermant principalement des citations) du Livre Quatrième (« Ecoles de Port-Royal »), tel qu'il a été donné pour l'impression du tome III (1848). Il pouvait faire l'objet d'une comparaison instructive avec les pages subsistantes de cette partie du Cours ; mais non point suppléer à celles qui nous manquent. J'ai rencontré, d'autre part, les traces d'une copie non autographe, qui, elle, garde par endroits, la forme du cours¹⁸.

Pareilles notations, minutieuses, précises, détaillées, sont des pierres d'attente et, parfois, comme ce fut le cas l'an dernier (1991), lorsque M. Philippe Le Leyzour a pu faire entrer dans les Collections du Musée National des Granges le manuscrit des cinquième et sixième parties de *Port-Royal*, elles permettent de justifier une acquisition tant dans le but de favoriser la recherche que dans celui, plus gratuit – si

¹⁷ Bibliothèque de l'Institut, ms. Lovenjoul D. 580, f° 110.

¹⁸ Jean POMMIER, CL, p. vi, n. 5.

l'on peut ainsi s'exprimer – de garnir de textes prestigieux les vitrines d'un musée.

Pour terminer, me pardonnerez vous de joindre brièvement, sur un ton plus personnel, une troisième « suite » à l'édition du Cours de Lausanne ?

Commençons par un aveu, celui de la surprise qui fut la mienne en 1961 à Uzès, lorsque j'ai entendu Jean Pommier prendre pour sujet de la partie proprement racinienne de son allocution présidentielle, les *Stances à Parthénice*, l'un des poèmes dont l'attribution à Racine demeure obscure aux yeux de certains spécialistes. Raymond Picard se montre très réservé à son sujet dans l'unique note qu'il y consacre dans l'édition de la Bibliothèque de la Pléiade. Mais Jean Pommier en avait repéré l'une des sources dans une *Élégie* parue en 1658 dans un Recueil Sercy ; ce poème adressé à une Iris, qui n'est autre que Marquise du Parc, est signé Corneille : en fait, il s'agit de Thomas. Après une série de rapprochements décisifs qui prouvent l'influence durable de cette élégie sur l'oeuvre du dramaturge, d'*Andromaque* jusqu'à *Athalie*, Jean Pommier conclut :

Certains ont prétendu reconnaître en Parthénice la Du Parc elle-même. Je propose à vos esprits une façon de voir plus subtile. Les *Stances à Parthénice* n'ont pas été composées pour Marquise. Leur auteur n'en était pas moins, peut-être à son insu, sous l'attrance de cette beauté qui, derrière le voile de la poésie, dessinait une forme divine¹⁹.

Vous qui avez en mémoire les belles pages que Sainte-Beuve a écrites sur ce même poème qu'il cite *in extenso* dans la Sixième Partie de *Port-Royal*, vous qui avez entendu la page que je viens de rappeler sur la spiritualité de M. Hamon et son exposé écrit, où Sainte-Beuve se souvient si opportunément des *Stances à Parthénice*, pour en définir ce qu'il nomme le « pétrarquisme », vous comprendrez que j'y voie l'une des sources de l'inspiration de l'orateur d'Uzès. Il ne cite pas Sainte-Beuve, mais il est clair que, depuis 1937, tout l'acquis beuvien, et notamment celui qui, après un siècle, gisait inexploré dans ces précieux manuscrits, s'est intégré à son univers mental, et lui fournit opportunément le point de départ de nouvelles recherches, et de nouveaux développements.

Que ces quelques propos, qui paraîtront en 1993, vingt ans après sa disparition tragique, et l'année du centenaire de sa naissance, soient

¹⁹ Jean POMMIER, Discours de clôture, in *Actes du I^{er} Congrès international racinien*, 7-10 septembre 1961, Uzès 1962, p. 136.

aussi un modeste « rappel à l'attention du monde », comme vous l'avez entendu en signaler l'utilité après Renan, un hommage à la probité, à la pénétration et à la fécondité de travaux tels que la publication du Cours de Lausanne sur *Port-Royal* !